

# RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

## MARCHE DE FOURNITURE DE PAIN

N° : PAIN/2025

### Identification de l'acheteur :

*Lycée Jeanne d'Albret*

*6 rue Giraud Teulon*

*CS 30063*

*78005 SAINT GERMAIN EN LAYE*

*Personne responsable du marché : Mme Marie-Pierre PILLET, ordonnateur du lycée Jeanne d'Albret*

### Caractéristiques principales du marché :

#### Objet et allotissement

Ce marché est un marché de services.

Il a pour objet la maintenance préventive et curative des équipements du service de restauration et de l'internat du lycée Jeanne d'Albret.

Il est constitué de 2 lots :

- Lot 1 : Fourniture de pain du lundi au samedi sauf le mercredi
- Lot 2 : Fourniture de pain le mercredi

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

	Descripteur principal	Descripteur complémentaire
Objet principal	<b>15811100-7</b>	<b>Pain</b>

#### Durée du marché

Ce marché est conclu pour une période d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Il est renouvelable 1 fois (année 2026).

#### Type de marché

Ce marché à bons de commande.

Il est signé avec un minimum et un maximum :

Le minimum par lot, pour toute la durée du marché, est de :

- Lot 1 : 4 500 €
- Lot 2 : 29 500 €

Le maximum par lot, pour toute la durée du marché, est de :

- Lot 1 : 8 500 €
- Lot 2 : 58 500 €

### **Type de procédure**

La procédure à une procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures et des offres

**Lundi 18 novembre 2024 à 16 heures.**

**Date limite de retrait des dossiers sur le site « aji-france.com » : 13 novembre 2024**

**Délai minimum de validité des offres : 29 février 2025**

### **Lieu d'exécution ou de livraison**

Les prestations sont réalisées dans les locaux du lycée Jeanne d'Albret situé au 6 rue Giraud Teuon à Saint Germain en Laye.

### **Conditions de participation**

L'entreprise doit être à jour dans sa situation fiscale et sociale (attestations à fournir).

Pour le lot 1, les candidats doivent avoir l'agrément concernant la fabrication et la vente des produits non pré-emballés des produits BIO (à fournir).

### **Critères d'attribution :**

Les critères d'attribution par ordre d'importance seront les suivants :

1- La valeur technique qui compte pour 60% dans la note, ainsi répartie :

- Présentation de la société – 5%
- Présentation des locaux et du protocole de fabrication – 15%
- Présentation de l'organisation des livraisons – 10%
- Fiches techniques complètes des produits proposés – 15%
- Fourniture des attestations et agrément certifiant de la qualité leur protocole. – 5%
- Le dossier RSE -10%.

2- Le prix qui compte pour 40% dans la note :

## Modalités de remises des offres

### **Les offres sont dématérialisées et déposées sur le site « aji-france.com ».**

Chaque offre a pour titre le numéro du lot présenté et le nom du candidat.

Une offre correspond à une réponse à un lot.

Si un candidat souhaite répondre aux deux lots, il fera deux offres.

Chaque offre contiendra les éléments suivants :

Une partie administrative, composée des pièces administratives réglementaires (DC1, DC2, Kbis, pouvoir, attestations fiscale et sociale, etc.) et de l'attri1 fourni par l'administration.

Une partie technique répondant aux demandes faites dans le CCTP

## Modalités de communication

Toutes les demandes de renseignements et toutes les questions seront à déposer sur le site : « aji-france.com ».

### **Dépôt d'une copie de sauvegarde :**

Une copie de sauvegarde peut être déposée par les candidats.

Dans ce cas, elle doit être en tout point identique à l'offre.

Cette copie est soit déposée directement au lycée Jeanne d'Albret, soit envoyée par lettre recommandée.

Elle doit parvenir dans les mêmes délais que l'offre.

Elle est obligatoirement sur une clé USB.

